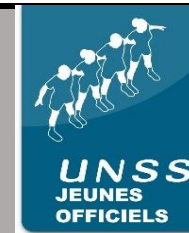




CADRE COMMUN POUR LES REFERENTS SPORT PARTAGE UNSS



Objectifs de cette mesure

Créer un réseau fort et compétent sur la thématique du handicap dans les commissions sportives afin de créer les conditions favorables au développement du sport partagé à l'UNSS

MISSIONS DES REFERENTS

1 à 2 réunion(s) par an avec la CMN

1 présence au CF UNSS + visite technique si nécessaire

Responsable administratif et technique sport partagé dans son activité. Respecter les orientations de la CMN Sport Partagé

et les tenir informer des travaux menés

Ne peut coacher son AS pendant le CF UNSS

FICHE SPORT ET CADRE COMMUN

Cadre méthodologique : Equipe d'établissement/Excellence/ Sport partagé

Catégorie d'âge : Se référer à la Fiche sport Tennis de table

Quota d'équipe / CF : Mini 8-Maxi 12 (Déterminer en CMN)

Création d'une compétition nationale SP :

1ère année (expérimentation) : Challenge sport partagé

2ème année (confirmation) : Championnat de France Sport partagé

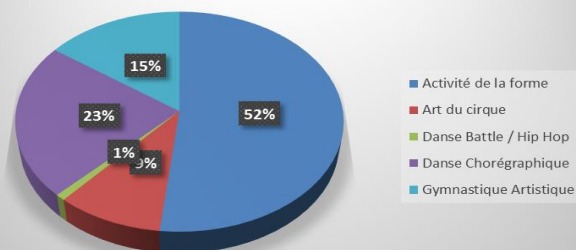
Un cahier des charges spécifique "Sport partagé" est disponible sur OPUSS

JEUNES OFFICIELS

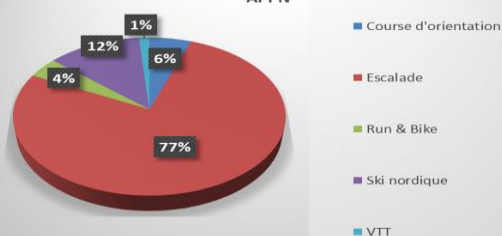
La CNJO oblige à tous les élèves, même en situation de handicap d'avoir le niveau académique pour officier sur un CF UNSS

CHIFFRES UNSS & HANDI

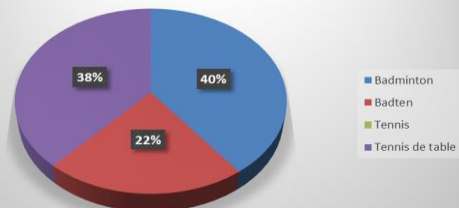
Activités d'expression et de la forme



APPN



Sports de raquette



PRATIQUANTS UNSS EN SITUATION DE HANDICAP

